BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des écoles de la gendarmerie nationale

Décision n° 22191 du 31 mars 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général du commandement des écoles de la gendarmerie nationale

NOR: INTJ1401840S

Le commandant des écoles de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 85292 du 3 décembre 2013 (NOR: INTJ1325281S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} mai 2014:

Aubry, Philippe Nigend: 137 143 Numéro de livret de solde: 5 323 102

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mai 2014:

Lacourarie, Laurent Nigend: 147 043 Numéro de livret de solde: 8 004 446

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er mai 2014:

Gauliard, Karine Nigend: 155 385 Numéro de livret de solde: 8 018 038

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 31 mars 2014.

Le général de corps d'armée, commandant les écoles de la gendarmerie nationale, A. Giorgis